

Compagnie des Guides de Chamonix

190 place de l'Eglise — 74400 Chamonix — France — Tél: +33(0)4 50 53 00 88 www.chamonix-guides.com - info@chamonix-guides.com

Conditions Particulières de Vente

INSCRIPTION: L'inscription à l'un de nos séjours implique l'adhésion à notre association et à nos conditions générales. Toute inscription doit être remplie et signée par le participant, accompagnée d'un acompte de 30% ajouté de l'assurance éventuelle. La réception de cet acompte n'implique la réservation que dans la limite des places disponibles. En cas d'acceptation, nous vous ferons parvenir une facture valant confirmation, le solde devra être réglé 21 jours avant la date de départ. En cas d'inscription à moins de 21 jours du départ, la totalité sera versée dès la demande de réservation.

PRIX: Le client reconnaît avoir pris connaissance des informations relatives au voyage qu'il a choisi, grâce à notre brochure et à nos fiches techniques qui lui ont été fournies préalablement à la remise de la facture. Nous mentionnons dans nos fiches techniques ce qui est compris et ce qui ne l'est pas. De façon générale, les boissons et le matériel personnel ne sont jamais compris dans le prix. Toute modification des taux de change ou des prestataires de service peut entraîner le réajustement des prix publiés.

Information après inscription : Vous recevrez une facture et un contrat valant confirmation de voyage, avec tous les renseignements utiles et indispensables pour effectuer votre séjour.

RESPONSABILITE

Formalités de police et sanitaires : Chaque participant est tenu de se plier aux formalités de police et sanitaires. Les informations ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Le non-respect de ces règlements implique la seule responsabilité du participant qui prendra à sa charge les frais occasionnés.

Particularités de nos séjours : Vu le caractère sportif de nos voyages et séjours, nous ne pouvons être tenus pour responsables et redevables d'aucune indemnité en cas de changement de date, d'horaire ou d'itinéraire prévus, en particulier si ces modifications proviennent d'évènements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité des voyageurs. Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par le guide, nous ne pouvons être tenus pour responsable des incidents, accidents et dommages

corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente. L'encadrement reste le seul juge durant le séjour de modifier le programme en fonction des conditions météorologiques et de la montagne, de la forme des participants, des acquis techniques. Il pourra alors être proposé un itinéraire différent ou un autre massif, les frais supplémentaires occasionnés resteront à la charge du client.

Modifications durant le voyage: L'association, agissant en qualité d'intermédiaire entre le client, d'une part, les prestataires de service (transporteurs, hôteliers, ...), d'autre part, ne saurait être confondue avec ces derniers qui, en tout état de cause, conservent leur responsabilité propre. Si nous nous trouvions dans l'incapacité de fournir une partie des engagements prévus, nous ferions tout notre possible pour les remplacer par des prestations équivalentes. Nous pouvons être amenés, lorsque les circonstances nous y contraignent, à substituer un moyen de transport à un autre, un hôtel à un autre, prendre un itinéraire différent ou annuler certaines excursions, sans que ces modifications exceptionnelles donnent lieu à une quelconque indemnisation; l'acheteur ne pourra les refuser sans motif valable.

ANNULATION - MODIFICATIONS

De votre part : Toute annulation de votre part avant le départ doit nous parvenir par lettre recommandée avec A.R. En cas de désistement 45 jours et plus avant le départ, les sommes versées vous seront remboursées sauf retenue d'une somme forfaitaire de 45 € par personne. A moins de 45 jours du départ, votre désistement entraînera les retenues suivantes :

- 45 à 21 jours : 25 % du montant - 20 à 8 jours : 50 % du montant

- 7 à 2 jours : 75 % du montant

- moins de 2 jours : 100 % du montant

Le montant de l'assurance n'est pas remboursable. Toute interruption volontaire du voyage de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur ou guide, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

En cas d'impossibilité d'effectuer le séjour, vous pouvez nous proposer une autre personne à la condition qu'elle remplisse les mêmes conditions que vous et que nous n'ayons pas engagé de réservation à votre nom. Vous êtes tenus

de nous en informer entre 7 et 15 jours avant le départ par lettre recommandée avec A.R.

De notre part : Si nous devions annuler un départ pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous vous proposerions alors différentes solutions de remplacement, au tarif en vigueur, ou le remboursement intégral des sommes payées. D'autre part, nos séjours étant soumis à un nombre minimal de participants, si nous devions annuler, vous en seriez informé au plus tard 21 jours avant la date prévue. Aucune indemnité compensatoire ne sera versée.

ASSURANCES

Nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile individuelle. Il est indispensable de posséder une garantie multirisques couvrant les d'annulation – rapatriement – maladie – accident de voyage – perte ou vol de bagages – secours en montagne – interruption de voyage. Nous vous proposons le contrat EUROP ASSISTANCE. Un extrait des conditions générales des garanties vous sera communiqué avant de vous inscrire. Tarif des assurances: assistance (0.75%) et annulation (2.75%). Si vous ne désirez pas souscrire à notre assurance rapatriement, nous vous demanderons alors de nous communiquer les garanties coordonnées de votre propre assurance. Etre couvert en assurance rapatriement et assistance étant obligatoire pour participer à nos voyages.

LITIGES

Toute réclamation relative au voyage doit être adressée, par lettre recommandée avec A.R., dans un délai d'un mois après la date du retour.

Compagnie des Guides de Chamonix Mont-Blanc

190 place de l'Eglise - 74400 Chamonix SAS au capital social de 364 400 €

Immatriculation ATOUT France: IM074 150011

Responsabilité civile professionnelle :

MMA IARD 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72 000 LE MANS Police 125 901 025

Garantie financière :

GROUPAMA ASSURANCE 5, rue du centre 93199 NOISY-le-GRAND Cedex Contrat n° 4000713874/1

SAS au capital social de 364 400 \in - R.C.S Annecy - SIRET 448 519 306 00014 - Code APE 7911 Z TVA intracommunautaire FR 23 448 519 306 - Immatriculation ATOUT France IM074 150011

<u>Responsabilité civile professionnelle</u>: MMA IARD - 14 Bd Marie et Alexandre Oyon - 72 000 LE MANS - Police 125 901 025 <u>Garantie financière</u>: GROUPAMA ASSURANCE - 5, rue du centre - 93199 NOISY-le-GRAND Cedex - Contrat n° 4000713874/1